

PROCES VERBAL DE SEANCE CONSEIL DU mercredi 15 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois le quinze mars
Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué.
Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire)

Date de convocation :

Présents : M. DENNE Jean-Claude - M. COCCOZ Patrick - M. MUFFAT Michel - M. ROSSET André -
Mme TAVERNIER Marie-Laure - M. GAILLARD Guy - Mme MICHAUD Carole - Mme MCQUADE
Alisha - Mme MICHAUD Sonia - Mme QUOEX Valérie

Absents ou excusés : M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - M. DUCHEMIN Vincent

Procuration : M. BRAIZE Richard à M. MUFFAT Michel

Secrétaire de séance : Mme TAVERNIER Marie-Laure

1 Accueil du conseil des enfants

Monsieur le maire donne la parole à Madame QUOEX Valérie pour présenter au conseil municipal le conseil municipal des enfants qui assiste à la séance.

Chaque membre du conseil des enfants se présente, puis les membres du conseil municipal se présentent à leur tour.

Le but de cette rencontre est de faire connaissance entre les enfants et les adultes.

Le conseil municipal des enfants réfléchit actuellement sur différentes propositions qui, une fois arrêtées, seront présentée au conseil municipal.

Le conseil municipal se réjouit de l'implication des enfants dans la vie du village.

2 Recrutement ASVP été

Monsieur MUFFAT Michel propose au conseil municipal pour tenir compte de l'activité estivale de recruter deux agents de surveillance de la voie publique, pour renforcer la police rurale pour la période de juin à septembre 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le recrutement.

3 Recrutement chauffeurs pour petit train

Monsieur le maire propose au conseil municipal pour répondre aux besoins liés à la mise en place pendant les mois de juillet et août 2023 dans le village des Lindarets de la circulation d'un petit train touristique, de procéder au recrutement de 2 à 3 chauffeurs pour assurer la conduite de ce petit train pendant toute la période estivale (juillet et août 2023).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le recrutement, moins une abstention (M. BRAIZE Richard).

4 Recrutement surveillant de baignade

Madame QUOEX Valérie propose de recruter comme chaque année 3 surveillants de baignade pour assurer la sécurité de la baignade du lac, pendant les mois de juillet et août 2023.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le recrutement.

5 Renouvellement poste agent pour domaine du Baron

Madame QUOEX Valérie propose de renouveler le poste d'agent polyvalent contractuel pour la gestion du domaine du Baron.

Elle propose de renouveler le poste par un CDD de trois ans renouvelable.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le recrutement.

6 Poste agent accueil

Madame QUOEX Valérie propose au conseil pour tenir compte des besoins du service administratif de procéder au recrutement d'un agent administratif, pour occuper les fonctions d'agent polyvalent en charge de l'accueil au sein de la mairie.

Elle indique que le recrutement est ouvert conformément aux voies réglementaires en vigueur, pour les personnels de catégories « C » et que ce recrutement se fera sur la base d'un temps plein.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le recrutement.

7 Marché MOE pour la MAM

Madame MICHAUD Carole propose au conseil dans le cadre du projet de construction d'une maison des assistantes maternelles, près de l'école, après consultation, de retenir

l'offre de l'entreprise CAAZ Architecture de Grenoble, pour la maîtrise d'oeuvre de cette construction, laquelle se classe première sur la base des critères de l'appel d'offre en procédure adaptée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à la majorité et une voix contre (M. BRAIZE Richard), l'offre de CAAZ architecture, pour la maîtrise d'oeuvre de la réalisation d'une maison des assistantes maternelles

TITULAIRE	PRIX HT
CAAZ	70 850.00 €

8 MAM demande subvention plan ruralité du département

Madame MICHAUD Carole propose au conseil, dans le cadre du projet de construction d'une maison des assistantes maternelle près de l'école, de solliciter une subvention dans le cadre du plan de ruralité départemental, auprès du département de la Haute -Savoie, pour un montant de 30 % des travaux hors taxes.

Elle rappelle que les travaux sont évalués à : 877 500.00 € HT

Que le plan de financement prévisionnel est :

PARTENAIRES	MONTANT HT
Conseil départemental plan ruralité 30%	263 250.00 €
DETR 30%	263 250.00 €
Commune autofinancement	351 000.00 €
TOTAL	877 500.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de solliciter une subvention.

9 Demande subvention fonds verts préfecture, éclairage public

Monsieur ROSSET André propose au conseil, dans le cadre du programme validé par délibération en date décembre 2022, le remplacement de l'ensemble de l'éclairage public communal, en partenariat avec le Syane, pour permettre de réaliser des économies d'énergies et une optimisation de l'éclairage de la commune, afin de le rendre plus performant et adaptable, de solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre des fonds verts.

Il rappelle que les travaux sont évalués à :

Globalité : 883 138.58 € HT

Part Syane 74 : 264 941.57 € HT

Part commune : 618 196.99 € HT

Il propose donc de demander une subvention sur la part restant à charge de la commune de 30%, soit un montant de : 185 460.00 € HT à autofinancer.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de solliciter une subvention.



10 Bilan école 2021/2022

Madame QUOEX Valérie donne lecture pour information au conseil municipal du rapport financier concernant la gestion du coût de l'école pour l'année écoulée.

Il ressort les points principaux suivants :

Coût annuel pour la commune de l'école (frais de personnels, fournitures, bâtiments, repas...) :

Nombre d'enfants : 57

Nombre de repas cantine : 5 906

Nombre de journée garderie : 2136

Coût global école : 182 907.24 €

11 Comptes rendus des commissions

Routes communales :

Pour répondre à la demande des habitants de sécurisation des voiries communales, notamment concernant la vitesse excessive des véhicules, des dispositifs de ralentissement seront installés prochainement.

Un tour de vue des futurs points d'installations a été fait entre les élus et la CCHC en charge de la voirie.

Ces dispositifs seront installés pour ce printemps.

Fête des associations :

La commune de Morzine organisera, en juin, une fête des associations. Les associations de Montriond sont invitées à participer.

Une réunion pour l'organisation de cette journée est programmée le 29 mars à 18h à Morzine

Rock the piste :

Le concert, s'est bien déroulé, sur le plateau des Lindarets.

Passerelle Ardent :

Les travaux de la passerelle devraient reprendre au printemps.

La séance a été levée à 20h 45.

Le maire

DENNE Jean-Claude

